

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 394

Artikel: Financement du nucléaire : la filière helvétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Financement du nucléaire : la filière helvétique

Péripétie banale et sans signification particulière, soutiendra-t-on dans les milieux autorisés. Il n'est cependant pas sans intérêt de savoir que le financement du nucléaire français a fait un détour par la Suisse au début du mois de janvier. L'occasion ? L'emprunt dans notre pays par le Commissariat français à l'énergie atomique de 80 millions de francs (« avec garantie de l'Etat français »).

On sait que l'énergie nucléaire en particulier, est devenue une affaire internationale. Voilà donc la filière helvétique, une filière qui sera de toute évidence largement mise à contribution dans un avenir immédiat : les dirigeants des Vereinigte Elektrizitätswerke Westfalen (VEW), deuxième producteur d'électricité de République fédérale allemande, résolu à disposer de trois réacteurs d'ici 1981 (un, actuellement), n'ont-ils pas manifesté leur intention d'emprunter sur le marché helvétique des capitaux (« Les avantages fiscaux, la discrétion et la sécurité justifient notre intérêt pour votre pays ! ») ? Les actions de VEW vont du reste être admises aux bourses suisses par l'entremise de l'Union de Banques Suisses...

Face à ce déploiement de forces économiques, face à cet entrelacement progressif des intérêts financiers, favorisé par la neutralité théorique des opérations internationales d'emprunt (la commission fédérale ad hoc ne fait en somme que de fixer le calendrier des apparitions des emprunteurs sur le marché), il faudra beaucoup de vélocité aux forces politiques pour rattraper le mouvement, pour le contrôler... s'il est encore temps, et si les outils nécessaires sont vraiment à disposition !

L'enjeu de l'emprunt lancé par le Commissariat français à l'énergie atomique (CEA) est pourtant relativement clair. L'opération est en quelque sorte une réponse aux questions posées par le silence des autorités helvétiques face au développement rapide des travaux Super-Phénix. Les intérêts français, allemands, italiens, voire belges

et hollandais (DP 392) étaient limpides; la part suisse du gâteau — si « minime » apparaissait-elle encore — se révèle maintenant au grand jour.

Dans le prospectus remarquablement détaillé qui annonce l'emprunt, le CEA ne précise pas exactement l'affectation envisagée des 80 millions en question. Mais au chapitre « Applications industrielles nucléaires », qui est l'une des branches importantes de son activité (elle se développe sous le contrôle d'un comité dont font partie, entre autres, les plus hauts responsables de l'armée française), il souligne, nous citons :

« Le CEA poursuit un effort dans trois principales filières de réacteurs : à eau ordinaire, à neutrons rapides et à haute température. Pour la première, il s'agit surtout d'un soutien à l'impor-

tant programme électrogène décidé par la France et en association étroite avec Electricité de France, la firme française Framatome chargée de la réalisation de ce programme et le constructeur américain Westinghouse. Pour les deux autres filières, il s'agit essentiellement de préparer l'avenir dans des voies qui paraissent prometteuses. C'est à ce titre notamment qu'a été réalisée la centrale de démonstration Phénix et qu'a été commandée la centrale Super-Phénix en association étroite avec l'Allemagne et l'Italie (...) » Voilà nettement fixées des perspectives qui ne sauraient laisser les autorités helvétiques indifférentes. Et en particulier les autorités genevoises (à 72 km à vol d'oiseau du site de Creys-Malville...).

Approches du pouvoir bancaire

Une fois de plus, la Confédération romande du travail publie des documents de travail sur la situation économique et sociale dans notre pays. Les deux derniers en date proposent d'une part des points de repères pour le début de l'année en cours et d'autre part fixent des bases de compréhension de la politique monétaire, mondiale et helvétique (« La Monnaie ? Quelques pistes de recherche »)¹.

L'ambition avouée des documentalistes de la CRT : « Rendre critiques et curieux les syndicalistes, sur des questions encore bien difficiles pour eux ».

En tout état de cause, il faut admettre que les auteurs font leur possible pour combler une lacune importante dans la formation générale de tout « consommateur d'informations », qu'il soit syndicaliste ou non. Sous une forme simple et dépouillée, c'est tout un pan de l'actualité qui devient accessible au profane qui s'interroge. La

¹ Les documents en question sont disponibles au secrétariat CRT, case postale 527, 1211 Genève 3 (cinq francs l'exemplaire).

collection des documents réunis sous le chapitre « Politique monétaire en Suisse », notamment, est propre à dissiper, autant que faire se peut dans le cadre des ambitions de la CRT, le confidentialisme helvétique encore largement à l'honneur dans les milieux bancaires. Nous pensons par exemple aux données illustrant les liens entre les banques et l'industrie, et plus particulièrement le Crédit Suisse, la Société de Banque Suisse, l'Union de Banques Suisses. Mais l'angle d'attaque général est lui aussi singulièrement d'actualité : l'origine des conflits entre les banques commerciales et la Banque nationale suisse (BNS). Pas de prise de position de la CRT à cet égard, mais la description minutieuse d'un contentieux. Evidemment, lorsque l'on sait que parmi les répondants helvétiques de l'emprunt on trouve, mis à part les « grandes » banques, le Groupement des banquiers privés genevois, on se demande s'il reste encore une marge de manœuvre quelconque ! Et les travailleurs français du nucléaire (« Revue syndicale » 1/77) de poursuivre leur grève pour mettre en cause la politique nucléaire française...